

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Sous réserve de validation par les membres présents du comité directeur

DOMFAING le 18 juin 2025 – 19 h 45

Présents : Christophe COSSIN, Marc DELEPINE, Jérôme DOMBRAT, Michel FEICHT, Arnaud FRANCOIS, Isabelle FRIRY, Louis LECOMTE, Éric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-Pierre VOYEN.

1- Infos du Président

Depuis la dernière réunion, deux visioconférences mensuelles avec la FFTT ont eu lieu, les informations ont déjà été transmises par mail aux membres du comité.

Le 10 avril, le nouveau président et le nouveau trésorier se sont rendus à l'agence du Crédit Mutuel pour un entretien de courtoisie.

Les pôles développement et administratif ont préparé en visioconférence le 17 avril une réunion pour dossiers ANS. Celle-ci a eu lieu à GOLBEY pour finaliser la demande de subvention et la mettre en ligne sur la plateforme dédiée. Sous réserve de validation par l'échelon National, le CD recevra 3200€ par l'ANS.

La commission plénière de la Ligue organisé une visioconférence pour tous les présidents de CD du Grand Est pour l'instruction des demandes de subvention pour le Projet Sportif Fédéral 2025. 1 club vosgien avait fait une demande mais elle n'était pas recevable.

Le président a participé à une conférence en visioconférence organisée par le Conseil Départemental sur le harcèlement dans le monde sportif.

Il a également participé à l'assemblée générale des clubs de SAINT DIE le 23 avril et de MIRECOURT le 14 juin.

Le club de LA HOUSSIERE a changé de Président et de Secrétaire, celui de THIAVILLE a désormais 2 nouveaux présidents.

Jérémy GEORGE avait sollicité le CD pour un poste d'entraîneur, malgré un refus oral il a renouvelé sa demande. Le CD n'a pas les moyens financiers de l'embaucher. Aux dernières informations, Jérémy a trouvé un poste dans un autre département.

Les 19 et 20 juin, une action de développement se déroulera à l'école de la Providence à SAINT DIE.

Le club de SAINT DIE accueillera une formation d'initiateur de club les 21 et 22 juin, celle-ci devrait nous permettre de toucher l'intégralité de la convention développement de la LGETT.

Michel FEICHT recevra la médaille de bronze Jeunesse et Sports le 25 juin à la préfecture d'EPINAL.

Prochaine réunion en visioconférence de la FFTT le 30 06, AG extraordinaire pour voter des modifications qui n'ont pu être votées à l'AG fédérale faute de quorum.

La zone Est va mettre en place un colloque de dirigeants lors des Euro Mini champs de SCHILTIGHEIM les 30 et 31 août. René PARIS y représentera le CD.

Cinq clubs ont répondu favorablement à la demande d'organisation des quatre prochaines assemblées générales pour l'olympiade. ETIVAL nous accueillera en 2025, TT des Ballons en 2026, THAON LES VOSGES en 2027 et MIRECOURT en 2028.

2- Pôle gestion de l'activité

Arbitrage

Point depuis le dernier comité : la saison est terminée, toutes les compétitions se sont bien déroulées au niveau des juges-arbitres et des aides de clubs.

Formations : Camille THELLIER de VINCEY a validé la théorie du grade de JA1, il devra valider la pratique. Maxime GIGNEY d'EPINAL a été ajourné pour le grade de JA3.

Suite à sa participation comme aide de club sur un tour d'interclubs jeunes, Lydia BERBE de BEGNECOURT sera candidate aux grades d'AR et JA1 la saison prochaine. Jérôme DOMBRAT va préparer le niveau JA3.

Pour la saison prochaine, Christophe COSSIN sera JA principal sur tous les tours d'Interclubs jeunes et formera Louis LECOMTE sur cette compétition.

Jean Pierre VOYEN préparera les documents sur l'aide à l'arbitrage et le juge arbitrage pour la saison 2025-2026 pour la réunion de modification des règlements qui aura lieu courant juillet, la date restant à fixer.

Le CD vote pour l'achat de maillots distinctifs pour les JA faisant des prestations sur nos compétitions. Jérôme doit se charger de faire faire un devis.

Technique

Le dernier stage technique de la saison a eu lieu à BRUYERES le 7 avril avec le même effectif que durant l'année. Plus de 20 stagiaires mais une motivation manquante sur ce dernier stage. De nouveaux clubs ont envoyé des joueurs cette année.

Préparation des documents saison 2025 / 2026 pour la réunion de juillet, il faudra modifier les cahiers des charges des stages pour bien préciser la nécessité d'une aide technique du club local sur les stages.

Une réunion de la commission technique s'est déroulée en visio le 28 avril, cela a permis d'avoir des ressentis de chacun, une autre sera programmée en septembre.

Aux Inter CD à Pont à Mousson les Vosges terminent 7^{ème} sur 12. Les points marqués par la poussine faute d'adversaire montrent qu'il est important d'avoir une équipe complète. Les joueurs se sont bien comportés avec un vrai esprit d'équipe. Certains parents de jeunes joueurs tiennent à accompagner leurs enfants, cela casse un peu la cohésion. Si on veut l'éviter, il sera nécessaire de revoir le formulaire d'autorisation parentale pour bien préciser les conditions de participation des joueurs, avec ou sans parents.

Matériel et récompenses

La fédération nous a demandé en cours de saison de nommer un responsable de salles départemental. Louis LECOMTE a été proposé mais il n'a pas eu de nouvelles depuis sa nomination sur le rôle qu'il devra tenir.

Il faudra revoir les dimensions des coupes pour la Coupe des Vosges et revalider tout le tableau de répartition des récompenses pour la saison 2025-2026. Achat de 50 médailles et 110 pastilles pour un montant de 200€ afin de compléter le reliquat existant qui sera distribué lors de l'animation à l'école de la Providence à SAINT DIE.

Sportive

Depuis le dernier comité, 3 journées de championnat, 3 tirages au sort de la Coupe des Vosges, 4 tours de coupe des Vosges, 3 tours d'interclubs jeunes, le championnat des Vosges toutes catégories, le challenge jeunes de printemps et le challenge Payeur ont été organisés.

Beau succès de la coupe des Vosges 2024-2025 qui a réuni 38 équipes de 18 clubs, contre 25 l'an passé.

Le CD **valide les organisations** qui se sont déroulées depuis notre dernière réunion, le détail est dans le point financier.

Il faudra fixer les lieux des organisations de la saison prochaine après le 30 juin. Pour l'instant peu de clubs se sont positionnés.

Bilan compétitions

8 vosgiennes et 12 vosgiens de 10 clubs étaient qualifiés pour les finales régionales par classement. Amelie ROMANELLO d'ANOULD s'est qualifiée pour les finales nationales en F12.

Le club d'ANOULD a participé à la finale régionale des interclubs en minimes et cadets.

8 vosgiennes et 11 vosgiens de 7 clubs se sont qualifiés pour le championnat individuel du Grand Est.

3- Pôle développement promotion

2 réunion de pôle se sont déroulées en visio les 10 avril et 6 mai afin de mettre en place les différentes actions. Le conseil de l'ordre de la LGETT fera demain 19 juin une réunion en visio pour finaliser le dossier récompenses, on connaîtra alors ceux de nos candidats qui auront été retenus pour une médaille.

Point visite de clubs :

La visite du club de GERARMER a eu lieu le 9 avril, celle de THIAVILLE le 6 juin. Les clubs sont plutôt satisfaits de ces rencontres qui leur permettent de mieux connaître nos actions et les aides qu'on peut proposer. A priori le club de THIAVILLE dont le siège social est en Meurthe et Moselle ne devrait pas pouvoir bénéficier de l'aide financière de la Charte Sport du département des Vosges. Arnaud appellera le service concerné au département pour s'en assurer.

Les prochaines visites prévues sont LA HOUSIERE et MOYENMOUTIER, les dates restent à fixer.

Actions de développement :

Une action découverte du tennis de table sera menée les 19 et 20 juin pour 4 classes de l'école primaire de la Providence à SAINT DIE.

Le club de SAINT DIE accueillera les 21 et 22 juin une formation d'initiateur de club (IC) pour 6 candidats du club et d'autres du CD 54.

Cette action, avec le Ping en extérieur et le recrutement en milieu scolaire est obligatoire pour prétendre au versement de la totalité de la convention développement de la ligue d'un montant de 1300€.

Enquête Ping santé :

Suite au premier mail de la FFTT interrogeant sur les animations santé dans les structures, un seul club, THAON CHENIMENIL avait répondu au questionnaire. Une relance a été faite et le club de SAINT DIE a répondu également.

Point licences :

A ce jour, nous avons 1353 licences réparties comme suit

Loisirs	543	+135
Traditionnelles et dirigeants	810	+44
Événementielles	86	-327 (24 GOLBEY, 23 DOMFAING, 16 THAON, 13 SAINT DIE, 10 BAINS LES BAINS).

Il restera les licences pour l'action de l'école de la Providence

Bourse d'aide aux clubs :

Pour cette année, toutes les actions n'ont pas encore été comptabilisées, la mise à jour se fait petit à petit. Mais il faudra boucler le tableau pour la fin du mois et revoir les critères pour l'an prochain.

Baby Ping :

Une action Baby Ping a été menée en marge de la compétition du challenge jeune du 1^{er} mai.

La mise en place et l'animation ont été effectuées par deux membres du CD88, avec un renfort apprécié d'un joueur de GERARDMER. Il serait souhaitable, si cette animation est reconduite sous cette forme de l'inscrire dans le cahier des charges de la compétition avec obligation de fournir un renfort pour le club organisateur.

Un espace a été aménagé dans la petite salle annexe où se déroulaient également des matchs. L'action a été menée pendant la compétition car aucun tableau jeune n'était terminé, ce qui est toujours problématique, ce point est à étudier. Globalement tout s'est bien déroulé et environ 25 enfants ont participé avec plaisir à notre animation.

Carte ZAP 88 :

Le CD doit renouveler son partenariat avec le département sur la plateforme dédiée pour permettre d'ouvrir les droits aux clubs. Il faut remettre à jour tout le dossier.

Refaire ensuite une diffusion d'information à tous les clubs qui ne sont pas tous informés des dernières évolutions.

Formations :

Noah FRANQUIN devait participer à une formation d'animateur de club (AC) organisée par la LGETT, celle-ci a été annulée par manque de candidats.

Tom TUAILLON de BEGNECOURT voulait passer le grade d'initiateur de club (IC) mais la date proposée cette année ne lui convenait pas, il devrait logiquement s'inscrire la saison prochaine.

4- Pôle administratif et financier

Administratif

Après de nombreuses tentatives infructueuses, tous les documents administratifs du CD sont désormais à jour sur la plateforme « Mon compte Asso ». C'était nécessaire pour pouvoir prétendre à bénéficier d'une subvention de l'ANS.

Tous les dossiers de demande de subvention ont été renvoyés dûment remplis en temps et en heure. Il restera à déclarer la formation IC pour prétendre à l'aide au développement de la LGETT.

Le Président rappelle que les responsables de commissions devront préparer les documents pour l'assemblée générale et les transmettre à la secrétaire avant la réunion de septembre.

Point financier

Validation des organisations : sept compétitions ont été organisées au cours du 2^{ème} trimestre 2025

12/04/2025 4^{ème} tour des Interclubs jeunes à RUPT SUR MOSELLE (TT Ballons) avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et ELOYES en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 € majorée de 10€ pour les 1 table supplémentaire mise à disposition, soit 180€.

26-27/04/2025 Championnat des Vosges TC à RUPT SUR MOSELLE (TT Ballons) avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Laurent DURAND au juge-arbitrage assistés de Willy MEYERHOFF le dimanche. GOLBEY présent en aide à l'arbitrage le samedi et ETIVAL, THIAVILLE et GERARDMER le dimanche. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 290 € majorée de 20€ pour les 2 tables supplémentaires mises à disposition le dimanche, soit 310€.

01/05/2025 2^{ème} tour du Challenge jeunes à GERARDMER avec Eric MATHIS, René PARIS et Jérôme DOMBRAT au juge-arbitrage. BAINS LES BAINS et MOYENMOUTIER présents en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et les clubs de GERARDMER et ANOULD recevront une indemnité à partager de 170 € majorée de 40€ pour les 4 tables supplémentaires mises à disposition, soit 210€.

10/05/2025 5^{ème} tour des Interclubs jeunes à THAON LES VOSGES avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et BEGNECOURT en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

11/05/2025 Challenge Payeur au THILLOT (TT Ballons) avec Eric MATHIS, Jean-Pierre VOYEN et Jérôme DOMBRAT au juge-arbitrage et SAINT DIE et TT Ballons en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

07/06/2025 6^{ème} tour des Interclubs jeunes à VITTEL avec René PARIS et Christophe COSSIN au juge-arbitrage et NEUFCHATEAU en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 170 €.

16/06/2025 Finales des Coupes des Vosges à SAINT MICHEL SUR MEURTHE avec Christophe COSSIN au juge-arbitrage et ANOULD, LA BRESSE, LA HOUSSIERE et DOMFAING en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 80 €.

Le total des dépenses engagées, pour ces sept organisations, s'élève à 4 160,31 €.

Le total des notes de frais des JA est de 1 279,25 €

Le total des indemnités, pour les clubs organisateurs, est de 1 784,00 € (indemnité de salle et buvette table des JA)

Le total des récompenses est de 1 097,06 €

Le total des dons versé par les aides à l'arbitrage est de 183,76 €

Stages techniques :

Le coût des 4 stages départementaux s'élève à 1 483,25 €

Le total des notes de frais des techniciens est de 803,25 €

Le total des indemnités, pour les clubs organisateurs, est de 680,00 €

Situation financière, trésorerie au 29 mars 2025 :

Toutes les opérations comptables connues au 17 juin 2025 sont saisies, notamment les dernières indemnités d'organisations et d'arbitrages et les notes de frais reçues, qui seront validées ce jour.

Un paiement des engagements aux Inter CD du 14 juin 2025 à Pont-à-Mousson d'un montant de 1 064€ a été réalisé. Le trésorier est en attente de la réception de quelques notes de frais et de la LGETT pour la buvette.

Le solde global de la trésorerie, compte courant et livret bleu, est égal à 57 220,83 €.

Résultat comptable provisoire excédentaire saison 2024-2025 :

La balance comptable, arrêtée au 17/06/2025, présente un total des charges de 16 389,46 € et un total de produits de 29 272,65 € soit un excédent provisoire de 12 883,19 €. Pour rappel, la saison 2023-2024 présentait un total de charges de 24 184,75 € et un total de produits de 28 019,24 €, soit un résultat excédentaire de 3 834,49 €.

Le total des produits est supérieur, à ce jour, de 1 253,41 € sachant que l'ensemble des produits de la saison n'ont pas encore été comptabilisés.

Le total des charges est inférieur, à ce jour, de 7 795,29 € sachant que l'ensemble des charges de la saison n'ont pas encore été comptabilisées.

L'estimation des recettes à percevoir et des charges à venir, par rapport à la saison précédente, donne un bénéfice prévisionnel évalué à environ 7.000,00 €. Au vu du résultat prévisionnel, une augmentation des tarifs ne semble pas appropriée.

Situation financière des clubs :

Le solde de la balance SPID est débiteur pour 1 217,87 €.

Un club présente un solde à zéro, 15 clubs présentent une dette globale de 3 287,79 € et 13 clubs présentent un avoir global de 2 069,92 €.

Tarifs 2025 / 2026 :

Au vu du résultat excédentaire prévu, le CD vote à l'unanimité moins une abstention pour le maintien des tarifs actuels.

Le trésorier devra contacter les vérificateurs aux comptes pour fixer une date de vérification avant l'AG.

5- Divers

Réunion des commissions sportive et arbitrage en juillet pour la refonte des règlements.

Prochaine réunion le 3 septembre à 20 heures à DOMFAING.

La séance est levée à 23 heures

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Eric MATHIS